



On me reclamme 17 587.22 euros 17 ans apres

Par **tony62**, le **16/12/2008** à **13:44**

bonjour,rnrnJ'ai reçu un courrier m'annonçant que je devais régler une somme de 17 587.22 euros sous 48 h alors que c'est une affaire soi disant régler il y a 17 ans.rnrnvous remerciant a l'avance de votre réponse je vous pris d'agréer mes salutations distinguer.

Par **ellaEdanla**, le **16/12/2008** à **14:18**

Bonjour,rnrnil nous faut plus de détails pour que l'on puisse vous apporter une réponse précise ...rnrnQui vous a envoyé ce courrier une Société de Recouvrement, un huissier ?rnrnDe quel genre de dette s'agit-il ? Facture, emprunt, ... ?rnrnDe quoi vous menace-t-on à déaut de régler ?rnrnA vous lire,rnrnCordialement.

Par **tony62**, le **16/12/2008** à **16:25**

bonjour, merci de d'avoir repondurnrnc'est une société de recouvrement nommée fi*** su***
rnrnen 1991 j'ai contracter un crédit auprès de la société cxxx pour l'achat d'une voiture.Suite a mon divorce en 1993 j'ai demandé a cxxx de bien vouloir saisir le véhicule pour remboursés ma dette. Quelque mois plus tard j'ai demander au concessionnaire on j'ai acheter mon véhicule si je leurs devais encore de l'argent ceux ci mon répondu que ma dette était rembourser . depuis j'ai contracter d'autres emprunts sans le moindre soucis . Je n'ai jamais reçus le moindre courrier de leurs part.Il me demande de leurs faire parvenir 10 chèque de

100 euros minimum pour pouvoir me proposer un échéancier rnrnmerci d'avance

Par **ellaEdanla**, le **16/12/2008** à **17:10**

Bonsoir,rnrnje vous invite à lire ce post : rnhttp://www.experatoo.com/droit-comptable-fiscal/probleme-avec-credi-24ans_31960_1.htmrnrnJe pense que vous y trouverez réponses à toutes vos questions.rnrnJe reste néanmoins à votre disposition pour toute autre question si nécessaire,rnrnCordialement.